

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1492 - page 90

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

LUTTE CONTRE LA PRECARITE PAR LE TRAVAIL ET LA FORMATION.

Objet : lutter contre le prêt illicite de main d'oeuvre ; lutter contre le délit de marchandage, défini comme toute opération à but lucratif de fourniture de main d'oeuvre ; protéger et défendre les intérêts et la dignité des personnes titulaires d'une convention de stage ; protéger et défendre les intérêts et la dignité de tous les salariés titulaires d'un contrat de travail précaire, et notamment, contrat de travail à durée déterminée, contrat de travail d'intérim ; lutter contre le travail clandestin ; lutter contre les offres d'emploi discriminatoires ; favoriser l'insertion des salariés titulaires d'un contrat de travail précaire sur le marché du travail, et notamment, par la formation ; favoriser la cohésion sociale et familiale des salariés titulaires d'un contrat de travail précaire ; aider l'insertion des travailleurs immigrés sur le marché du travail par la formation.

Siège social : 136, avenue de Flandre, 75019 Paris.

Date de la déclaration : 29 février 2016.